

# Les enjeux de la professionnalisation dans l'enseignement de l'architecture en France

**Rapport d'études de licence - L'architecture du savoir : écrire et soutenir son rapport d'études**

Rédigé par Farzana Foyjoo Leye sous la direction de Frédérique Mocquet

ÉAV&T - Juin 2017



# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	5
<b>Une ambivalence entre le métier d’architecte et sa formation</b> .....	7
Histoire de la formation d’architecte : cohabitation entre la théorie et la pratique .....	7
<i>La création d’une formation par l’Académie Royale d’Architecture</i>	
<i>L’architecture comme un art au sein de l’École Nationale Supérieure des Beaux-Arts</i>	
<i>La recherche d’un modèle pédagogique ; des U.P.A. aux écoles d’architecture</i>	
<i>Vers une modernisation de l’enseignement, les Écoles Nationales Supérieures d’Architecture</i>	
Architecte : un métier de terrain et d’entrepreneuriat ? .....	10
<i>Une volonté de faire reconnaître la profession d’architecte</i>	
<i>Une profession libérale</i>	
<i>Être architecte aujourd’hui</i>	
<b>Le stage, seul “moment professionnel” durant les études d’architecture ?</b> .....	15
Le stage : un outil pédagogique par l’immersion professionnelle .....	15
<i>Le rôle professionnalisant du stage</i>	
<i>La professionnalisation pendant les études d’architecture avant la loi L.R.U.</i>	
<i>Le stage dans la formation des ENSA</i>	
En pratique, le stage en architecture est-il bien employé ? .....	17
<i>Qu’est-ce qu’un bon stage en architecture ?</i>	
<i>L’efficacité des stages en agence d’architecture remise en question</i>	
La HMONP : une confrontation à la réalité professionnelle .....	20
<b>Conclusion</b> .....	23
<b>Bibliographie</b> .....	23



# Introduction

Qu'est ce qu'un architecte ? La question se pose à partir de la Renaissance et entraîne un processus d'institutionnalisation de la profession. La volonté des architectes est de constituer un groupe reconnu par tous pour une pratique spécifique, celle de l'architecture, et d'en avoir l'exclusivité. Cela dans le but de se démarquer des professions dites "manuelles" telles que les maçons et les charpentiers. La première étape de cette institutionnalisation est la création de la formation d'architecte à l'Académie Royale d'Architecture en 1671. Cette volonté de se distinguer des professions manuelles et d'anoblir la pratique architecturale n'a-t-elle pas éloigné l'architecte de la réalité de sa pratique et créé une élite confinée à la planche à dessin ?

Aujourd'hui, l'enseignement de l'architecture est proposé par les 20 Écoles Nationales Supérieures d'Architecture. Elles sont sous la tutelle du Ministère de la Culture. Elles offrent une formation théorique sur 5 ans, entrecoupée par des stages pratiques afin de confronter l'étudiant au monde professionnel. Mais durant les études, celui-ci reste flou pour les étudiants, l'accent étant porté sur la théorie et la conception architecturale. Elles n'abordent pas ou peu les questions économiques, administratives et même commerciales bien que ce soient des aspects importants du métier d'architecte. Ce n'est qu'une fois en agence que les étudiants mesurent l'étendue des pratiques professionnelles des architectes.

L'intellectualisation du métier se poursuit aujourd'hui, notamment par la recherche. Mais il y a

une envie de reconnaître l'architecture à la fois comme une discipline et une pratique.

Quelle place est accordée à la professionnalisation dans l'enseignement de l'architecture aujourd'hui en France ? Le stage est, à l'heure actuelle, le seul accès au monde professionnel pour l'étudiant dans la formation d'architecte. Il semble cependant être l'objet de critiques, jugé insuffisant ou mal adapté. Le stage est-il un outil pédagogique efficace pour aborder tous les aspects du métier d'architecte ?

Une esquisse historique de la formation d'architecte ainsi que de sa pratique professionnelle semble essentielle afin de comprendre comment est né le paradoxe entre le métier d'architecte, qui semble concret, et sa formation, plutôt axée sur la théorie et le savoir. Nous allons pour cela nous parcourir la période allant du XVIIe siècle à nos jours, en passant en revue les grandes étapes de la création de la formation d'architecte, l'institutionnalisation de la profession et les pratiques actuelles des architectes.

Puis dans un second temps, le stage étant la période durant laquelle les étudiants découvrent le monde professionnel dans lequel ils aspirent à travailler, nous définirons leur rôle dans l'enseignement de l'architecture en France. Puis, nous analyserons au moyen de divers matériaux (rapports de stage, sondages, rapports d'étude des associations professionnelles etc...) l'efficacité des stages dans la formation de l'architecture.



# Une ambivalence entre le métier d'architecte et sa formation

La création de la formation d'architecte est née de la volonté des architectes de se différencier des maîtres-maçons et des entrepreneurs. En effet, les architectes considèrent que leur travail est d'ordre intellectuel, contrairement à celui des maçons qui est manuel. Cela marque aussi le souhait des architectes d'institutionnaliser la profession<sup>1</sup>. Aujourd'hui,

l'enseignement de l'architecture paraît éloignée de la pratique professionnelle des architectes. Comment s'est constitué cet enseignement en France ? La formation des architectes a-t-elle toujours privilégié la théorie à la pratique professionnelle ? Quelles ont été les conséquences sur la pratique du métier ?

## HISTOIRE DE LA FORMATION D'ARCHITECTE : COHABITATION ENTRE LA THÉORIE ET LA PRATIQUE

### • La création d'une formation par l'Académie Royale d'Architecture 1671-1793

L'Académie Royale d'Architecture a été fondée en 1671 par Colbert sur ordre du roi Louis XIV. Le premier directeur, et celui qui donnera les lignes directrices de l'Académie, est François Blondel. C'est un architecte français qui a notamment rédigé le *Cours d'architecture* qu'il a enseigné à l'Académie.

Hélène Rousteau-Chambon, dans *L'enseignement à l'Académie royale d'architecture*, nous dit que la mission première de l'Académie est de former les architectes du roi. Pour cela, sont organisés des cours magistraux hebdomadaires.

Ces cours durent 2h, la première est consacrée à la dictée des leçons (comme cela se fait dans les universités, les élèves sont là pour amasser un maximum de connaissances) et la seconde sert aux explications nécessaires aux futurs architectes<sup>2</sup>. Ces cours sont assurés par des architectes académiciens, qui sont au nombre de 7 à la création de l'Académie. Ces architectes, doivent aussi se réunir une fois par semaine pour "débatte de leur art" et ainsi en déduire des règles architecturales et du bon goût.

---

<sup>1</sup> Tapie Guy, *L'enseignement de l'architecture en France : de la formation à la maîtrise d'oeuvre aux métiers de l'architecture*, Paris, Bureau de la recherche architecturale, 1996, p. 8.

<sup>2</sup> Rousteau-Chambon Hélène, *L'enseignement à l'Académie royale d'architecture*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. "Art et Société", 2016, p. 9-59.

Les cours dispensés restent très théoriques. On retrouve ainsi des cours traitant des ordres, des principes d'architecture, de l'histoire de l'architecture, du bon goût. Outre les cours théoriques, une place importante est accordée à la science. C'est pourquoi Blondel met en place des cours de mathématiques. Il considère que la connaissance de ces sciences est essentielle à tout bon architecte. Parallèlement à cela, il n'est fait aucune mention de cours de dessin à l'Académie. Blondel préconise que les élèves doivent s'initier eux-mêmes au dessin par le travail au sein d'ateliers ou auprès de peintres. Les élèves ayant seulement quatre heures de cours par semaine, ils peuvent donc travailler au sein d'ateliers ou de cabinets d'architectes. Ils sont donc directement confrontés au milieu professionnel.

En plus des cours théoriques proposés, l'Académie met en place, à partir de 1720, des concours durant lesquels les élèves doivent répondre à des "sujets d'architecture" par le biais de croquis,

esquisses, plans, coupes, élévations. Ils disposent d'un temps restreint dans le but de créer de l'émulation et aussi de parvenir à une sélection des meilleurs travaux. Les lauréats sont récompensés par un "prix exceptionnel". La formation se conclut par le Grand Prix de Rome qui devient le but à atteindre et qui assure un avenir professionnel aux élèves<sup>3</sup>. Cette méthode de travail va perdurer au sein de la formation d'architecte. Aujourd'hui, on la retrouve sous l'appellation de "projet" au sein des écoles d'architecture. C'est l'aspect pratique de la formation d'architecte, celle qui est la plus concrète pour les élèves.

L'enseignement proposé par l'Académie est centrée sur la théorie car il faut alors légitimer le titre d'architecte. La question de la pratique architecturale est abordée lors des concours mais la pratique professionnelle est absente des enseignements.

### • **L'architecture comme un art au sein de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts 1819-1968**

Suite à la Révolution Française, l'Académie Royale d'Architecture est dissoute en 1793 par la Convention Nationale. La formation des architectes est un temps confiée à l'École Polytechnique avant de finalement devenir une discipline au sein de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts avec la peinture et la sculpture<sup>4</sup>. Cela marque la séparation entre architecte et ingénieur et place l'architecte comme un artiste.

Selon Guy Tapie, la formation d'architecte à l'École des Beaux-Arts dure de 8 à 15 ans. La pédagogie au sein de l'École des Beaux-Arts s'articule autour des cours de théorie architecturales, de l'atelier et l'activité de projet et du Grand Prix de Rome. Elle s'étale sur trois grandes périodes. La première est la préparation au con-

cours d'entrée à l'École pendant laquelle les élèves se préparent seuls ou au sein d'ateliers privés. Cela nécessite une préparation de 2 à 3 ans. Une fois admis, l'élève entre en seconde classe. Il remet un projet d'architecture tous les 2 mois. En plus de cela, il doit valider des enseignements scientifiques. Ce cycle s'effectue sur plusieurs années. Enfin, l'élève passe en première classe. La pédagogie est la même qu'en seconde classe. Par contre, il peuvent se présenter à différents concours. La finalité étant de pouvoir disputer le Grand Prix de Rome<sup>5</sup>. Le gagnant était envoyé à l'Académie de France, à Rome, pendant 5 ans. Cela assurait à ses lauréats un avenir brillant dans le métier d'architecte. Les autres élèves, après avoir obtenu leurs 33 valeurs d'enseignements, deviennent diplômables. Ils préparent alors un

<sup>3</sup> Tapie Guy, *Op. cit.*, p. 13.

<sup>4</sup> Tapie Guy, *Op. cit.*, p. 14.

<sup>5</sup> Chevrrière Pierre, *L'architecture sous influences 1920/1980*, Paris, Editions Capitales, coll. Architecture, 1982, p. 15.



projet pendant 6 mois voire un an et qui est par la suite validé par un jury. C'est ainsi que se clôture la formation d'architecte à l'École des Beaux-Arts.

L'enseignement aux Beaux-Arts se fait majoritairement au sein des ateliers. Les élèves de l'École y travaillent sous l'autorité d'un "patron" qui est un architecte reconnu, souvent lauréat du Grand Prix de Rome. Les élèves préparent leurs projets et les patrons les corrigent. Ils leur apprennent aussi les aspects techniques du métier d'architecte (questions juridiques, financières, administratives, techniques). L'atelier et l'agence sont liés grâce au patron. Le patron architecte transmet son savoir à ses élèves, qui le reproduisent ensuite. Le métier d'architecte paraît alors plus concret aux élèves. C'est une forme de professionnalisation au sein de la formation d'architecte<sup>6</sup>.

La formation dispensée par l'École des Beaux-Arts met en avant la pratique architecturale

#### • **La recherche d'un modèle pédagogique ; des U.P.A. aux écoles d'architecture (des années 1970 à la fin des années 1990)**

Avant d'aboutir aux U.P.A., la difficulté est de trouver un modèle pédagogique efficace pour la formation d'architecte. Trois modèles sont alors combinés : celui des grandes écoles comme l'École des Ponts et Chaussées, celui de l'enseignement professionnel et celui de l'enseignement universitaire<sup>7</sup>. Ce dernier permet la création de la recherche architecturale et le modèle professionnel est considéré comme indispensable à la formation d'architecte. Mais pour se démarquer de l'École des Beaux-Arts, l'Etat met l'accent sur l'apprentissage de la conception architecturale plutôt que sur la pratique du projet. On assiste à un rejet du dessin dans les écoles.

La décentralisation de l'enseignement, autrefois rattaché à l'École des Beaux-Arts, permet aux U.P.A. de créer leur identité architecturale en définissant eux-mêmes leurs programmes péda-

gogiques, en choisissant leurs enseignants et en créant leur propre conseil d'administration. Les études s'articulent en 3 cycles de 2 ans, les élèves doivent valider des unités de valeurs : une partie est partagée par l'ensemble des écoles d'architecture et les écoles ont le choix de l'autre partie des enseignements. De plus, l'idée que la fonction architecturale rassemble une multitude de pratiques entraîne la création de spécialisations au sein des écoles.

Cette organisation de la formation d'architecte au sein de l'École des Beaux-Arts va perdurer jusqu'en 1966. Suite à différentes protestations aussi bien des élèves que des architectes, et à la crise du modèle académique, des réformes vont aboutir à la séparation de l'architecture de l'École Nationale Supérieure de Beaux-Arts en 1968. C'est alors que sont créés les Unités Pédagogiques d'Architecture (U.P.A.) par une succession de décrets et de réformes, notamment la réforme Malraux en 1968 qui crée 21 unités pédagogiques dans toute la France.

Pourtant, des critiques à l'égard de ce système commencent à apparaître. Dans l'enseignement proposé dans les U.P.A., quelle est la place de la pratique architecturale ? La formation est-elle devenue trop théorique ? C'est notamment l'Union Nationale des Syndicats des Architectes Français qui soulève ces questions. Une nouvelle réforme vient remettre au coeur de l'enseignement la pra-

<sup>6</sup> Tapie Guy, *Op. cit.*, p. 20-21.

<sup>7</sup> *Idem* p. 26.

tique architecturale alors délaissée au profit de l'enseignement théorique.

Durant les années 1980 et 1990, les U.P.A. deviennent des écoles d'architecture. Les étudiants obtiennent leur diplôme en présentant leur travail personnel de fin d'étude (TPFE), effectué après avoir travaillé comme salarié au sein d'une agence d'architecture. Cela équivaut aux stages que l'on connaît aujourd'hui et c'est par ce biais que les étudiants se professionnalisent.

En 1998, le processus de Bologne est amorcé.

#### • Vers une modernisation de l'enseignement, les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture

Depuis 2007, les études universitaires en France se basent sur le schéma Licence Master Doctorat (LMD) qui permet une harmonisation et une équivalence des diplômes européens. La formation d'architecte se déroule alors sur 5 ans ; un premier cycle de 3 ans conduit au diplôme d'étude en architecture et correspond à un niveau de Licence. Le deuxième cycle d'une durée de 2 ans prépare le diplôme d'État d'architecte et correspond à un niveau de Master. L'étudiant finalise son cursus en préparant un projet de fin d'étude (PFE). Ce diplôme ne permet pas d'exercer le métier d'architecte. Il faut pour cela passer une habilitation à la maîtrise d'oeuvre en nom propre (HMONP). C'est alors que disparaît l'appellation DPLG.

Les études d'architecture accordent une place importante à la pratique du projet. Les étudiants

C'est un processus qui a pour but de rapprocher les systèmes d'enseignements supérieurs européens. En 2005, les écoles d'architecture deviennent des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture (ENSA). La pédagogie repose alors sur l'enseignement par le projet et une formation transdisciplinaire, voulant mettre en avant la pluralité des compétences des architectes. Un stage de un à trois mois durant le cursus a pour vocation la mise en situation professionnelle des étudiants. Ce stage paraît insuffisant pour que les étudiants puissent appréhender les pratiques professionnelles des architectes<sup>8</sup>.

doivent valider 180 ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System soit le système européen de transfert et d'accumulation de crédits) en Licence et 120 ECTS en Master. Ces crédits sont répartis entre enseignements théoriques et enseignement de projet (dont les stages). Les ENSA développent un enseignement trans-disciplinaire afin diversifier les compétences des étudiants et les préparer au mieux au métier d'architecte mais aussi les orienter vers d'autres pratiques telles que l'urbanisme, la recherche ou encore la programmation.

Cependant, ce système a cantonné la professionnalisation aux seuls stages. On peut se demander si cela est suffisant pour permettre aux étudiants d'expérimenter les pratiques professionnelles des architectes.

---

<sup>8</sup> Mabardi Jean François et Girelli Renato, *Les systèmes nationaux d'enseignement supérieur de l'architecture en Europe*, Milan, Edizioni Unicopli, 1997, p. 128-129.

## ARCHITECTE : UN MÉTIER DE TERRAIN ET D'ENTREPRENEURIAT ?

### • Une volonté de faire reconnaître la profession d'architecte

Durant le Moyen-Âge, ce que l'on appelle aujourd'hui architecte est assimilé au maître-maçon qui n'est autre que le maître d'oeuvre. C'est pendant la Renaissance que l'architecte cherche à se différencier du maçon et de l'entrepreneur et à mettre en avant l'activité intellectuelle qu'il produit plutôt que le travail manuel. Ceci dans le but de s'élever dans la hiérarchie sociale de l'époque<sup>9</sup>. Dès lors, il y a une volonté de distinguer l'architecture de l'artisanat. L'architecte alors démontre que son activité n'est pas seulement manuelle et met en avant que sa formation n'est pas une simple transmission de savoirs techniques entre un maître et un apprenti, mais une forme d'art et de science<sup>10</sup>.

C'est donc avec la création de l'Académie Royale d'Architecture en 1671 que débute la reconnaissance de l'architecte. L'architecture fait ainsi partie des Beaux-Arts, avec la peinture et la sculpture, c'est alors qu'apparaît le titre d'architecte-artiste. Aussi, l'Académie délivre le titre d'architecte à la suite de sa formation et distingue alors les architectes des maîtres-maçons. L'Académie permet alors au roi d'avoir à disposition des experts afin d'exécuter sa politique architecturale. Les architectes sont peu nombreux, ils travaillent alors exclusivement pour le roi et laissent

les constructions dites mineures aux maçons et entrepreneurs. Donc dans les faits, les fonctions de l'architecte, telles qu'on les conçoit actuellement, sont loin d'être réservées à celui-ci car la pratique de l'architecture peut être exercée sans pour autant porter le titre d'architecte. En cherchant à faire reconnaître leur activité d'architecture, les architectes se sont éloignés des autres acteurs de la construction.

À la suite de la formation à l'Académie, les architectes travaillent pour la plupart au service des Bâtiments Civils. C'est un organe créé en 1795 qui gère et contrôle la construction des édifices publics en France<sup>11</sup>. Les architectes conçoivent des projets publics qui peuvent être construits, ou non, et reçoivent pour cela des honoraires de la part de l'Etat<sup>12</sup>.

En 1874, Eugène Guillaume, alors Directeur de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, crée l'appellation du diplôme d'architecte diplômé par le gouvernement (DPLG), diplôme qui, en 1940, protège le titre d'architecte et assure l'exclusivité de la pratique de l'architecture aux architectes.

### • Une profession libérale

La création du diplôme d'architecte en 1867 marque la volonté de légitimer les compétences spécifiques des architectes. Mais la pratique de l'architecture, elle, n'est toujours pas réservée aux architectes. Parallèlement à cela, les associations

professionnelles cherchent à définir les devoirs professionnels et éthiques des architectes et en 1895, Guadet présente le *Code des devoirs professionnels*, appelé *Code Guadet*<sup>13</sup>.

<sup>9</sup> Moulin Raymonde, *Les architectes. Métamorphose d'une profession libérale*, Paris, Calmann-Lévy, 1973, p. 14.

<sup>10</sup> *Idem* p. 17.

<sup>11</sup> Decommer Maxime, *Les architectes au travail. L'institutionnalisation d'une profession, 1795-1940*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. "Art et Société", 2017, p. 29.

<sup>12</sup> *Idem* p. 87.

<sup>13</sup> *Idem* p. 29.

Ce n'est qu'en 1940 que l'exercice de la profession d'architecte devient exclusif. L'Ordre des architectes est créé et sa mission est d'assurer la protection du titre d'architecte. Il faut alors être diplômé d'une école d'architecture et être inscrit à l'Ordre pour pouvoir exercer le métier. L'Ordre des architectes s'inspire largement du Code Guadet afin de rédiger son propre code.

Dans le premier article du Code Guadet, il est stipulé que l'architecte exerce une profession libérale d'intérêt général. Cela sous entend que l'architecte ne recherche pas le profit<sup>14</sup>. Cela met fin à la confusion qu'il existait entre architectes et entrepreneurs. L'architecte libéral est lié par un

### • Être architecte aujourd'hui

Traditionnellement, l'architecte est un maître d'oeuvre. Son rôle est de concevoir et de réaliser un projet pour un maître d'ouvrage selon un cahier des charges préalablement élaboré. L'architecte joue le rôle d'intermédiaire entre les entreprises de travaux et le client. L'architecte revêt donc plusieurs casquettes : il est à la fois un homme de création, mais il gère aussi l'aspect technique, administratif et économique du projet. Il est aussi un homme de terrain ; il s'occupe des relations entre le client et les entreprises de travaux et il contrôle l'avancée de la réalisation du projet lors de réunions de chantier<sup>16</sup>. Cette multitude de tâches entre en contraste avec l'enseignement de l'architecture qui met en avant la pratique architecturale. Mais dans la réalité, on remarque que la pratique architecturale représente un temps minoritaire dans l'activité des architectes.

En France, les architectes exercent principalement sous la forme libérale mais l'Ordre des architectes dénombre 6 types d'activités : les libéraux, les associés, les salariés, les fonction-

naires, ceux qui n'exercent pas la maîtrise d'oeuvre mais sont encore inscrits à l'Ordre et les exercices exclusifs à l'étranger.

En 2015, on compte 29 689 inscrits au tableau de l'Ordre des architectes. Et l'activité libérale des architectes représente 48,6% en 2015 contre 64,4% en 2000<sup>15</sup>. Cela montre une évolution de la pratique du métier d'architecte. Nous sommes à une période charnière du métier de l'architecture en France par l'arrivée de jeunes architectes et le départ en retraite des anciens architectes de la génération libérale.

Selon un rapport du Conseil National de l'Ordre des Architectes<sup>17</sup>, les architectes associés représentent 40,9% en 2015 contre 19,7% en 2000. Ce type d'activité est privilégié par les jeunes architectes qui préfèrent exercer dans des sociétés d'architecture plutôt qu'en libéral. Cela entraîne moins de risques juridiques et financiers.

Lors d'un entretien, Sophie Szpirglas<sup>18</sup> nous explique que les agences d'architecture sont fragiles. Contrairement aux entreprises classiques, les agences d'architecture n'ont généralement pas de stratégie à long terme et donc sont mal gérées. Seule la recherche de nouveaux clients, de nouveaux projets importe. Il faut noter que 75% des entreprises exerçant l'architecture sont des structures de moins de 5 salariés et 70% sont sans salariés, c'est-à-dire que l'architecte travaille seul. La question de la pérennité se pose alors ; que passe-t-il lorsque l'architecte cesse d'exercer ?

<sup>14</sup> Moulin Raymonde, *Op. cit.*, p. 31.

<sup>15</sup> Conseil National de l'Ordre des Architectes, *Archigraphie 2016, Observatoire de la profession d'architecte*, 2016, p. 32.

<sup>16</sup> Moulin Raymonde, *Op. cit.*, p. 47.

<sup>17</sup> Conseil National de l'Ordre des Architectes, *Op. cit.*, p. 32.

<sup>18</sup> Entretien de Szpirglas Sophie réalisé le 20 avril 2017 par Farzana Foyjoo Leye.

L'agence disparaît ainsi que ses méthodes de travail, son savoir-faire, ses compétences.

Selon Sophie Szpirglas, aujourd'hui, il faut penser le travail de l'architecte autrement afin de réinventer le métier. On voit apparaître de nou-

En architecture, une relation étroite lie la pratique professionnelle à l'enseignement. Généralement, le professeur de projet exerce en parallèle en tant qu'architecte libéral ou salarié. L'étudiant est donc en relation directe avec le milieu professionnel, et cela depuis la création de la formation d'architecte. Mais l'enseignement étant axé sur la théorie et la pratique du projet, le manque de mise en situation professionnelle se fait sentir et les étudiants sont déconnectés des réalités profession-

nelles formes de pratiques architecturales telles que les collectifs. Ils rassemblent des compétences diverses, des domaines différents, des générations différentes afin d'avoir une grande capacité d'action, pas seulement de la pratique architecturale.

nelles du métier d'architecte. Il se peut que l'enseignement de l'architecture, bien que diversifié, ait éloigné l'étudiant architecte de la pratique professionnelle architecturale. Pour palier à ce manque de professionnalisation, des stages sont mis en place tout au long de la formation d'architecte. Bien que nécessaire, cet outil est-il suffisant pour aborder le monde professionnel ? Quelles en sont ses limites ?



# Le stage, seul “moment professionnel” durant les études d’architecture ?

Selon Sylvie Valet<sup>19</sup>, le mot “stage” trouve son origine étymologique à l’époque féodale. Cela vient de *stagium*, et définit le fait que le vassal séjourne dans le château du seigneur selon l’engagement qui les lie. C’est dans les années 1770, que le sens du mot “stage” devient plus large et comprend la période d’immersion dans une structure professionnelle.

L’activité de l’architecte prend plusieurs formes et l’enseignement de l’architecture met en avant l’aspect théorique et la pratique du projet, et la pratique professionnelle est abordée durant les stages seulement. Est-ce un outil efficace pour aborder la pratique professionnelle de l’architecte ?

## LE STAGE : UN OUTIL PÉDAGOGIQUE PAR L’IMMERSION PROFESSIONNELLE

### • Le rôle professionnalisant du stage

Depuis la loi Liberté et Responsabilité des Universités de 2007, appelée loi L.R.U., l’enseignement supérieur a une nouvelle mission ; elle doit maintenant préparer à l’orientation et à l’insertion professionnelle. Le stage est alors l’outil privilégié pour mener à bien cette mission. Il devient optionnel sinon obligatoire dans les universités, à l’instar des formations professionnelles (DUT, licence professionnelle)<sup>20</sup>.

Le stage est considéré comme un moyen d’apprentissage et de formation efficace par la pratique et un moment au cours des études pen-

dant lequel l’étudiant entame sa professionnalisation. Durant cette période, le stagiaire peut mettre en pratique ses connaissances théoriques. C’est aussi l’occasion pour lui de se confronter au milieu professionnel et d’acquérir une expérience professionnelle qu’il pourra valoriser plus tard sur son CV.

Le stage est mis en place par une convention tripartite engageant l’étudiant stagiaire, l’établissement d’enseignement et la structure d’accueil. Les établissements fixent des objectifs pédagogiques à atteindre dans la convention de stage.

<sup>19</sup> De Briant Vincent et Glaymann Dominique (dir.), *Le stage. Formation ou exploitation ?* Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2013, p. 37.

<sup>20</sup> *Idem*, p. 11.

Pour cela, l'étudiant effectue une mission (définie au préalable par le tuteur de stage et le maître de stage dans la convention de stage) au sein d'une entreprise. Auparavant, il aura fait une recherche de stage et postulé en soumettant un CV et une lettre de motivation comme pour une recherche d'emploi classique. En cela, il commence sa professionnalisation.

Pendant le stage, le stagiaire apprend les règles, implicites ou non, du monde du travail. Il

expérimente les différentes relations au sein d'une entreprise et commence à créer son réseau professionnel qui lui servira plus tard à entrer dans le monde du travail. Le maître de stage, au sein de la structure d'accueil, est chargé de former le stagiaire qu'il accueille selon les objectifs pédagogiques. Le stagiaire doit, en général, produire un rapport de stage et se présenter à une soutenance qui seront évalués et qui conditionnent son passage en année supérieure<sup>21</sup>.

### • La professionnalisation pendant les études d'architecture avant la loi L.R.U.

Durant les années 1970 à 2007, le stage n'est donc pas obligatoire. Selon Sophie Szpirglas<sup>22</sup>, les études étant plus souples, les étudiants peuvent effectuer leur formation sur plusieurs années en alliant la théorie à la pratique de l'architecture. Les études se déroulent sur 8 à 10 ans et cela comprend des années de césure durant lesquelles les étudiants partent à l'étranger ou encore, expérimentent le monde professionnel. Ils effectuent donc ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui des stages libres d'une durée de plusieurs mois voire un an. La différence se situe au niveau du statut ; ils ne sont pas stagiaires mais employés de l'agence. En effet, un contrat de travail est signé entre

l'étudiant et l'agence et l'école n'intervient pas. Ils sont aussi rémunérés selon le poste qu'ils occupent. Les étudiants bénéficient alors d'une réelle immersion au sein des agences d'architecture et travaillent en tant que salarié avant de passer leur TPFE. La professionnalisation se fait donc naturellement au cours de la formation. De ce fait, ils obtiennent leur diplôme d'architecte DPLG directement à la fin de leurs études.

Selon Sophie Szpirglas, aujourd'hui le stage se substitue à la formation professionnelle qu'on obtenait alors en travaillant. Mais est-ce aussi efficace ?

### • Le stage dans la formation des ENSA

Actuellement, le stage est obligatoire dans l'enseignement de l'architecture. Ils sont au nombre de trois et leur validation est essentielle afin d'obtenir le diplôme d'architecte. Ces stages sont conventionnés et un contrat est signé entre l'étudiant, l'école et la structure d'accueil. C'est le moment pour l'étudiant d'expérimenter la vie active

et de découvrir le milieu dans lequel il est destiné à travailler.

Chaque école organise les stages comme elle le souhaite. Seules les durées et les organismes d'accueil sont semblables. Nous avons donc regardé les instructions de plusieurs écoles concernant les stages ; l'ÉAV&T, l'ENSA Paris

---

<sup>21</sup> *Idem* p. 71-79.

<sup>22</sup> Entretien de Szpirglas Sophie réalisé le 20 avril 2017 par Farzana Foyjoo Leye.



Malaquais, l'ENSA Paris La Villette, l'ENSAP Bordeaux<sup>23</sup>.

Le premier stage se fait en première année, c'est le stage "ouvrier et/ou de chantier". D'une durée de 2 semaines, ce stage a pour but de faire découvrir aux jeunes étudiants par l'observation les complexités d'un chantier, et des relations entre les différents acteurs du bâtiment. Selon les écoles, les étudiants doivent produire ou non un rapport de stage. Le stage conditionne le passage en deuxième année.

Le deuxième stage obligatoire est le stage de "première pratique". Il est d'une durée de 4 semaines et s'effectue en deuxième ou troisième année. Ce stage est la première expérience en agence d'architecture mais il peut s'effectuer dans toute autre structure actrice de l'architecture, de la ville et du paysage : agences de paysagisme, d'urbanisme, bureaux d'études, collectivités locales... Ce stage a pour but de découvrir les différents métiers de l'architecture et de mettre en pratique les connaissances acquises à l'école. C'est aussi l'occasion pour l'étudiant de découvrir les aspects du métier qui ne sont pas abordés à l'école. À l'issue du stage, les étudiants doivent

rendre un rapport de stage et une note sera attribuée et conditionnera le passage en Master.

Le dernier stage obligatoire est le stage de "formation pratique". Il s'effectue pendant le Master et est d'une durée de 2 mois. Ce stage est porté vers la compréhension du système d'acteurs maître d'oeuvre/maître d'ouvrage. Il doit compléter la formation dispensée par l'école grâce à une immersion en entreprise. Les étudiants produisent alors un rapport de stage plus conséquent. Le stage doit être validé afin de pouvoir présenter un PFE.

Durant la formation d'architecte, il est aussi possible d'effectuer un stage libre. Il peut se faire pendant une année de césure ou encore en cas de redoublement d'un semestre. La durée maximum est de 6 mois. Il peut être une véritable expérience dans la vie active et l'étudiant peut être un membre à part entière d'une équipe au sein d'une agence. L'étudiant peut aussi choisir de faire ce stage à l'étranger, ce qui lui donnera une expérience supplémentaire. N'étant pas obligatoire, le stage libre ne donne pas lieu à un rapport de stage mais peut constituer un réel avantage sur un CV.

## EN PRATIQUE, LE STAGE EN ARCHITECTURE EST-IL BIEN EMPLOYÉ ?

Afin de dresser un état des lieux des stages en architecture, un sondage a été mené auprès de 354 personnes. Il a été diffusé sur internet, sur des sites rassemblant des étudiants en architecture de toute la France. Les questions concernaient les modalités des différents stages effectués durant leurs études, les tâches effectuées pendant leurs stages, la rémunération, ainsi que la satisfaction des étudiants vis-à-vis de leurs expériences. Des questions ouvertes sur le rôle des stages, des stagiaires

et des agences ont été posées. Pour finir, les étudiants ont donné leur avis sur la HMONP et l'alternance. Les chiffres qui vont suivre sont tirés de ce sondage.

Parallèlement à cela, j'ai analysé 17 rapports de stage d'étudiants de l'ÉAV&T (2 rapports de stage chantier, 12 rapports de stages de première pratique et 3 rapports de stage de formation pratique). Enfin, j'ai mené un entretien d'une heure

---

<sup>23</sup> ÉAV&T, *Guide pratique des stages*, 2017.

ENSA Paris La Villette, *Guide des stages des 1er / 2nd cycles*, 2016.

ENSA Paris Malaquais, "Stages", [www.paris-malaquais.archi.fr](http://www.paris-malaquais.archi.fr), 2017, (consulté le 25 avril 2017), [www.paris-malaquais.archi.fr/etudes/p/stages](http://www.paris-malaquais.archi.fr/etudes/p/stages).

ENSAP Bx, "Les stages", [www.bordeaux.archi.fr](http://www.bordeaux.archi.fr), 2017, (consulté le 25 avril 2017), [www.bordeaux.archi.fr/formations/etudes-darchitecture/stages-architecture.html](http://www.bordeaux.archi.fr/formations/etudes-darchitecture/stages-architecture.html).

avec Sophie Szpirglas qui dirige une activité de conseil en organisation, spécialisée dans les entre-

prises de maîtrise d'oeuvre (agences d'architecture, de paysagisme, bureaux d'étude etc...)<sup>24</sup>.

### • Qu'est-ce qu'un bon stage en architecture ?

Le premier stage durant les études d'architecture est très attendu par les étudiants. C'est le moment où ils peuvent expérimenter la vie d'un architecte pour la première fois. Ils sont d'ailleurs 75%<sup>25</sup> à l'effectuer en agence d'architecture.

Lors de l'entretien, Sophie Szpirglas explique que le stage est une mise en situation professionnelle qui permet d'acquérir une compréhension différente de celle des enseignements théoriques. Les pratiques professionnelles de l'architecte sont variées. De plus, il est confronté à différents corps de métier, allant de l'ingénieur, l'économiste, aux artisans, et même aux élus. C'est pourquoi effectuer un stage dans une structure différente d'une agence d'architecture peut-être tout aussi enrichissant pour un étudiant. Sans oublier, le stage chantier qui est très important et formateur

dans le cursus de l'étudiant car il lui permet de comprendre les finalités du métier d'architecte.

C'est pourquoi il est essentiel de définir clairement des objectifs pédagogiques qui assureront la qualité du stage. Il faut que l'école et la structure d'accueil du stagiaire fixent clairement ces objectifs car c'est ce qui assure une expérience profitable au stagiaire. Le rapport de stage et la soutenance permettent une évaluation du stage mais il faudrait donner un moyen de vérifier si les objectifs pédagogiques sont respectés durant le stage, comme cela se fait dans d'autres filières. Un stage enrichissant selon les étudiants c'est proposer une diversification des tâches, c'est aussi l'occasion de se créer un réseau. Les moments passés avec le maître de stage sont aussi demandés.

### • L'efficacité des stages en agence d'architecture remise en question

Aujourd'hui, on ne peut remettre en question les apports formateurs et professionnels du stage en entreprise. Les étudiants en architecture sont d'ailleurs demandeurs de plus d'expériences professionnelles à 62% et sur de plus longues périodes que celles proposées actuellement.

Qu'en est-il de la recherche d'un stage ? On remarque que 53,5% des étudiants obtiennent un stage grâce à une candidature spontanée. Ensuite c'est le réseau à 41,6%. Les annonces de stages paraissent moins efficaces, seulement 4,7% des stagiaires déclarent avoir trouvé leur stage par ce moyen. L'efficacité des candidatures spontanées

peut s'expliquer par le fait que 64,3% des stages s'effectuent dans des agences de moins de 10 salariés. On peut imaginer que le stagiaire représente une main d'oeuvre recherchée car peu chère pour ce type d'agence. D'ailleurs, Sophie Szpirglas explique que la massification des stages due à son caractère obligatoire durant la formation d'architecte a entraîné une forte demande de la part des étudiants et donc cela met à disposition une main d'oeuvre bon marché. Du coup, le stagiaire prend parfois la place d'un salarié et cela a créé une forme de précarisation du métier.

<sup>24</sup> Entretien de Szpirglas Sophie réalisé le 20 avril 2017 par Farzana Foyjoo Leye. Elle travaille sur des questions d'entreprises qui produisent le processus de création architecturale. Suite à ces activités de conseil, S. Szpirglas est devenue professeur dans plusieurs écoles d'architecture. Elle est en charge, notamment, d'un cycle de conférences à l'ÉAV&T nommé *Les métiers de l'architecture*.

<sup>25</sup> Sondage *Le stage en architecture*, réalisé entre le 8 avril 2017 et le 3 mai 2017 auprès de 354 personnes par Farzana Foyjoo Leye. Tous les chiffres dans cette partie sont extraits du sondage.

Le manque d'encadrement des écoles d'architecture tend à diminuer l'efficacité pédagogique des stages. La communication entre le tuteur de stage et le maître de stage est souvent inexistante et les objectifs pédagogiques ne sont pas discutés<sup>26</sup>. Dès lors, le stagiaire n'est pas assuré d'avoir une expérience qualitative et cela dépend de la bonne volonté du maître de stage. De plus, pendant le déroulé du stage, les tuteurs de stage ne rendent pas visite aux stagiaires comme cela se fait dans d'autres filières. Il n'y a donc aucun contrôle et le stagiaire se retrouve seul si le stage ne se passe pas comme prévu.

Cependant, 84,8% des étudiants déclarent être satisfaits des missions effectuées durant leurs stages et cela monte à 95,6% lorsqu'il s'agit des stages libres effectués pendant l'année de césure. De plus, on note que 66,3% des sondés déclarent avoir été formés par leur maître de stage ou un autre collaborateur de l'agence. Cela montre l'implication des agences d'architecture dans le travail effectué par leurs stagiaires. Concernant ces missions, on remarque que les étudiants font majoritairement du dessin 2D (84,5%) durant leurs stages, mais aussi du dessin 3D (68,8%), de la production d'illustrations (68,5%) et de la recherche sur des questions de projet (68,6%). On note ainsi que les stagiaires en architecture sont polyvalents et cela profite aussi bien aux agences qu'aux stagiaires. Mais Sophie Szpirglas soulève le fait que les stagiaires sont bien souvent mis à une fonction de production et pas forcément de formation. Pourtant, lorsqu'on demande aux étudiants quel est le rôle d'un stagiaire au sein d'une agence d'architecture, ils répondent en majorité : l'observation, l'aide ponctuelle aux architectes, la découverte des pratiques professionnelles, l'apprentissage. A contrario, concernant le rôle d'une agence vis-à-vis d'un stagiaire, ils répondent la formation aux pratiques professionnelles à 74%.

Suite à l'analyse des rapports de stages, on remarque que les étudiants ne précisent pas ce qu'ils attendent du stage. Pourtant, il serait intéressant de faire un point sur ses attentes vis-à-vis de cette expérience et de ce qu'il en a été réellement. De plus, il faut noter que la description des agences dans les rapports de stage consiste à énumérer les personnes qui la composent ainsi que leurs fonctions. Le fonctionnement de l'agence comme entreprise est très peu observé par les stagiaires. Par contre, une majorité s'étonne de découvrir d'autres facettes du métier d'architecte. En effet, c'est durant le stage qu'ils apprennent que l'architecte doit jongler entre la conception de projets (qui représente au final peu de temps), les visites de chantier, le travail administratif, les réunions avec les différents acteurs du bâtiment. Cela montre que l'enseignement de l'architecture met de côté ces questions pourtant essentielles pour pouvoir appréhender le métier d'architecte.

Le sondage a aussi fait émerger la question de la durée des stages. En effet, les étudiants estiment que les stages ne sont pas assez longs pour permettre une réelle immersion au sein d'une agence. De plus, les stages sont pour la plupart réalisés durant l'été, ce qui complique la recherche de stage, et à cette période les agences tournent au ralenti. Le stagiaire ne peut apprécier réellement la vie professionnelle.

Bien que les étudiants soient généralement satisfaits de leurs expériences professionnelles, on peut comprendre que le stage seul n'est pas suffisant pour permettre aux étudiants de percevoir l'intégralité des responsabilités de l'architecte et de comprendre le fonctionnement de l'agence en tant qu'entreprise. Les écoles d'architecture n'abordent la pratique professionnelle qu'après le DEA, lors de la HMONP. Ils sont d'ailleurs 80% à vouloir faire la HMONP après l'obtention du diplôme. Cela semble arriver bien tardivement dans la formation d'architecte.

---

<sup>26</sup> Entretien de Szpirglas Sophie réalisé le 20 avril 2017 par Farzana Foyjoo Leye.

## LA HMONP : UNE CONFRONTATION À LA RÉALITÉ PROFESSIONNELLE

L'habilitation à la maîtrise d'oeuvre en son nom propre (HMONP) a été créée suite au passage de la formation d'architecte au système LMD en 2005. La HMONP permet d'accéder à l'exercice libéral de la profession d'architecte, ainsi que de s'inscrire au tableau de l'Ordre des architectes, de déposer des permis de construire et de porter le titre d'architecte.

Elle s'adresse aux titulaires du diplôme d'État d'architecte et s'effectue sur un an. La HMONP allie un enseignement théorique, pratique et technique de 150 heures et une mise en situation professionnelle d'au moins 6 mois. La HMONP s'effectue sous un contrat de travail, rémunéré au salaire minimum selon les conventions collectives. Un architecte diplômé d'État peut aussi obtenir la HMONP grâce à une validation des acquis après 3 ans d'expérience en tant qu'architecte.

La formation doit permettre à l'architecte diplômé d'État de maîtriser les questions de responsabilités personnelles du maître d'oeuvre, d'économie du projet et de réglementations. Ces aspects de la profession ne sont pas ou peu abordés durant les 5 années d'études.

Dans un entretien accordé à [www.mies.fr](http://www.mies.fr)<sup>27</sup>, Sophie Szpirglas nous explique que la contraction des études pour s'insérer dans le système LMD a créé un manque de professionnalisation dans l'enseignement de l'architecture. Il était alors nécessaire de créer une année supplémentaire de professionnalisation afin de compléter la formation d'architecte. Elle ajoute que la HMONP est un outil nécessaire pour faire évoluer le métier d'architecte.

Cependant on peut se demander si la mise en situation professionnelle de 6 mois est suffisante pour aborder les différents aspects de la profession d'architecte. De plus, selon les écoles, les enseignements théoriques sont rassemblés sur une période ou sont répartis sur toute l'année, ce qui empêche l'étudiant architecte de faire sa mise en situation professionnelle loin de l'école à laquelle il est rattaché, à l'étranger par exemple.

Une autre critique soulevée par Sophie Szpirglas est la concurrence entre les HMONP et les salariés classiques. Un HMONP est considéré comme de la main d'oeuvre bon marché et fatalement, ils détruisent des emplois.

---

<sup>27</sup> Mies, "La HMONP, Sophie Szpirglas", [www.mies.fr](http://www.mies.fr), 2016, (consulté le 10 mai 2017), [www.mies.fr/2016/06/29/la-hmnop-sophie-szpirglas-uni](http://www.mies.fr/2016/06/29/la-hmnop-sophie-szpirglas-uni)





# Vers une évolution de l'enseignement de l'architecture

La volonté d'institutionnaliser la profession d'architecte au XVII<sup>e</sup> siècle a conduit à la création de l'enseignement de l'architecture. Mais l'accent a été mis sur la théorie et la conception de projet et c'est ce qui a perduré au cours des siècles pour en arriver aujourd'hui à un décalage entre l'enseignement et la pratique professionnelle des architectes. L'Académie Royale d'Architecture et l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts ont donné l'image de l'architecte artiste, éloigné des réalités du terrain. C'est cette image qui perdure aujourd'hui dans l'imaginaire collectif alors que l'architecte est un professionnel du bâtiment aux multiples compétences.

Ce décalage devient flagrant lorsque les étudiants font leur premier stage en agence durant la Licence. Le stage, cette période d'immersion professionnelle est apprécié des étudiants. Mais aujourd'hui, à cause notamment du manque d'encadrement des écoles d'architecture, on en voit les limites aussi bien pédagogiques que professionnelles. En effet, le stage donne lieu à certaines dérives du côté des agences d'architecture et cela tend à précariser une profession déjà mal en point en France.

Mais alors quels dispositifs peut-on mettre en place afin de professionnaliser l'enseignement de l'architecture ? Une des pistes à explorer est la

mise en place d'une formation continue. L'idée d'allier un apprentissage théorique à une mise en situation professionnelle paraît séduisante. D'ailleurs, l'accueil des étudiants est plutôt positif<sup>28</sup>. Mais plusieurs questions se posent : les agences sont-elles prêtes à accueillir un étudiant sur une longue période ? Et comment insérer la formation continue dans l'enseignement actuel ? La formation continue, si elle est bien employée, pourrait être la prochaine étape de l'évolution de l'enseignement de l'architecture.

Au sein de l'ÉAV&T, la professionnalisation a franchi une nouvelle étape puisqu'un incubateur d'entreprises a été mis en place dans l'école, "Échelle 1". C'est un dispositif qui aide les jeunes agences d'architecture en leur proposant un accompagnement matériel et un service de conseil en gestion d'entreprise grâce à l'intervention de professionnels. Échelle 1 permet aussi aux jeunes diplômés de créer leur agence. Ce genre d'initiatives est d'autant plus appréciable car, souvent, les architectes n'ont pas de notions en organisation d'entreprise. Cela permet de créer des structures stables et donc de sécuriser la profession d'architecte sur le long terme.

C'est donc la façon dont on enseigne l'architecture dans les écoles qui peut influencer sur la pratique de la profession et son évolution.

---

<sup>28</sup> Sondage *Le stage en architecture*, réalisé entre le 8 avril 2017 et le 3 mai 2017 auprès de 354 personnes par Farzana Foyjoo Leye.





# Bibliographie

## Ouvrages sur l'histoire de l'enseignement et du métier d'architecte

- Tapie Guy, *L'enseignement de l'architecture en France : de la formation à la maîtrise d'oeuvre aux métiers de l'architecture*, Paris, Bureau de la recherche architecturale, 1996, 96 p.
- Rousteau-Chambon Hélène, *L'enseignement à l'Académie royale d'architecture*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. "Art et Société", 2016, 344 p.
- Chevrière Pierre, *L'architecture sous influences 1920/1980*, Paris, Editions Capitales, coll. Architecture, 1982, 156 p.
- Mabardi Jean François et Girelli Renato, *Les systèmes nationaux d'enseignement supérieur de l'architecture en Europe*, Milan, Edizioni Unicopli, 1997, 337 p.
- Decommer Maxime, *Les architectes au travail. L'institutionnalisation d'une profession, 1795-1940*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. "Art et Société", 2017, 402 p.
- Moulin Raymonde, *Les architectes. Métamorphose d'une profession libérale*, Paris, Calmann-Lévy, 1973, 311 p.
- De Briant Vincent et Glaymann Dominique (dir.), *Le stage. Formation ou exploitation ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 483 p.

## Sources en ligne sur le métier et les études d'architecte

- Conseil National de l'Ordre des architectes, "La profession en chiffre", <http://www.architectes.org/>, 2014, (consulté le 3 mai 2017), [www.architectes.org/la-profession-en-chiffres-0](http://www.architectes.org/la-profession-en-chiffres-0)
- Conseil National de l'Ordre des Architecte, *Archigraphie 2016, Observatoire de la profession d'architecte*, 2016, 118 p.
- Observatoire des Métiers dans les Professions Libérales, *Entreprises d'architecture : portrait statistique*, 2013, 38 p.
- Mies, "La HMONP, Sophie Szpirglas", [www.mies.fr](http://www.mies.fr), 2016, (consulté le 10 mai 2017), [www.mies.fr/2016/06/29/la-hmnop-sophie-szpirglas-uni](http://www.mies.fr/2016/06/29/la-hmnop-sophie-szpirglas-uni)
- ÉAV&T, *Guide pratique des stages*, 2017.
- ENSA Paris La Villette, *Guide des stages des 1er / 2nd cycles*, 2016.
- ENSA Paris Malaquais, "Stages", [www.paris-malaquais.archi.fr](http://www.paris-malaquais.archi.fr), 2017, (consulté le 25 avril 2017), [www.paris-malaquais.archi.fr/etudes/p/stages](http://www.paris-malaquais.archi.fr/etudes/p/stages).
- ENSAP Bx, "Les stages", [www.bordeaux.archi.fr](http://www.bordeaux.archi.fr), 2017, (consulté le 25 avril 2017), [www.bordeaux.archi.fr/formations/etudes-darchitecture/stages-architecture.html](http://www.bordeaux.archi.fr/formations/etudes-darchitecture/stages-architecture.html).
- ÉAV&T, *HMONP, l'habilitation à la maîtrise d'oeuvre en son nom propre*, 2017.

## Matériaux de l'enquête

- Sondage *Le stage en architecture*, réalisé entre le 8 avril 2017 et le 3 mai 2017 auprès de 354 personnes par Farzana Foyjoo Leye.
- Entretien de Szpirglas Sophie réalisé le 20 avril 2017 par Farzana Foyjoo Leye.
- Rapport de stage de première pratique de Taghouti Nidhal
- Rapport de stage de première pratique de Tran Anaïs
- Rapport de stage de première pratique de Boutkhil Nafissa
- Rapport de stage de première pratique de Raffla Marina
- Rapport de stage de première pratique de Jourdan Marie
- Rapport de stage de première pratique de Trinh Emilie
- Rapport de stage de première pratique de Adicéam Marion
- Rapport de stage de première pratique de Gruszka Pauline
- Rapport de stage de première pratique de Diabaté Daouda
- Rapport de stage de première pratique de Fournier Jim
- Rapport de stage de première pratique de Boutarraha Sabrina
- Rapport de stage de première pratique de Ghajji Ilham
- Rapport de stage de chantier de Etuman John
- Rapport de stage de chantier de Cluzeau Alice
- Rapport de stage de formation pratique de Fournier Mathilde
- Rapport de stage de formation pratique de Matthieu Thibaud
- Rapport de stage de formation pratique de Sornin Garance



L'enseignement de l'architecture est lié à la volonté d'institutionnaliser la profession d'architecte et s'est constitué en plusieurs étapes. Aujourd'hui en France, les études d'architecture sont proposées par les ENSA. Elles mettent en avant l'aspect théorique de l'architecture et la pratique du projet. Elles n'abordent pas ou peu les questions économiques, administratives et même commerciales bien que ce soient des aspects importants du métier d'architecte.

Depuis la réforme LRU en 2007, l'enseignement de l'architecture a intégré 3 stages obligatoires à effectuer durant les 5 années de formation.

Ces stages sont essentiels pour valider le cursus mais ils font l'objet de critiques et de doutes concernant sa capacité pédagogique. En effet, comment le stage peut-il aborder toute la complexité de la pratique professionnelle de l'architecte en seulement quelques semaines ? Est-ce un outil pédagogique efficace ? Quelle place est accordée à la professionnalisation dans les études d'architecture ?

Nous allons tenter d'apporter des réponses à ces questionnements au moyen d'une enquête mêlant sondage, entretien, et analyse historique et contemporaine.